

POMPIERS

DOCUMENT STRUCTURANT

Règlement Fonctionnel FTS Incendie

- 2022 -

RÈGLEMENT FONCTIONNEL	FTS INCENDIE	Mise à jour : Version initiale
		Page 2 sur 4

Le présent document a pour objet de déterminer les missions, l'organisation et les moyens dévolus à la formation technique spécialisée (FTS) Incendie (INC).

I. LES MISSIONS

1.1. La liste des missions

La FTS INC a des missions de formation, de conception et de gestion.

Dans le domaine de la formation départementale, elle est chargée, en lien avec le bureau de la Formation, de :

- Rédiger et actualiser le référentiel technique « incendie » ;
- Concevoir et encadrer des formations initiales de formateur incendie ;
- Concevoir des FMPA Incendie pour les équipiers, chef d'équipe, chef d'agrès
- Concevoir et mettre en œuvre des FMPA de formateur incendie;
- Participer à l'encadrement des formations initiales et d'avancement ;
- Mettre à jour la liste d'aptitude annuelle des formateurs incendie et des formateurs de formateurs.

Dans le domaine de la gestion opérationnelle, elle est chargée, en lien avec le bureau des opérations, de :

- Prévoir l'évolution doctrinale ;
- Assurer la participation de la FTS dans les différents groupes de réflexion départementaux ;
- Créer une base de données de RETEX.

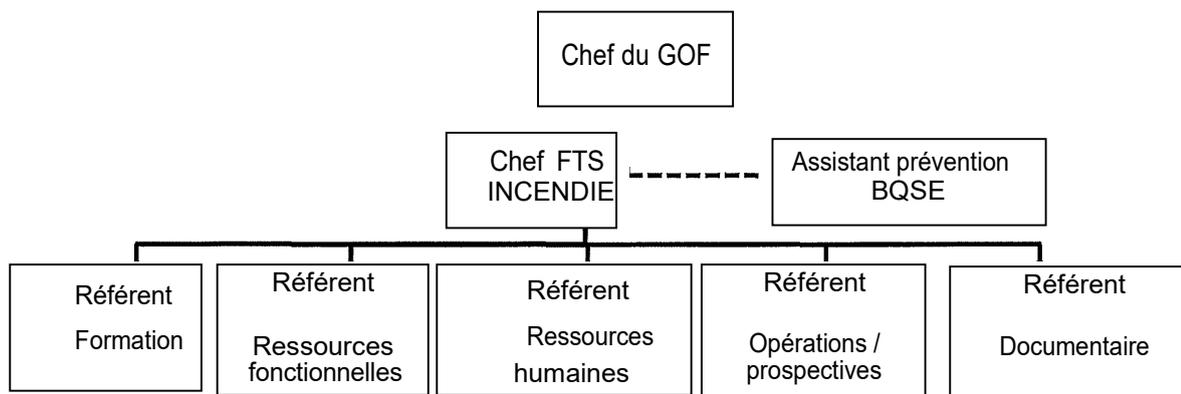
Dans le domaine de la gestion des ressources matérielles, elle est chargée, en lien avec le bureau de la formation, le bureau des opérations et le bureau des matériels, de

- Rédiger des règles d'utilisation et d'entretien du matériel de formation
- Acheter des matériels de formation ;
- Participer à la prospective et à l'acquisition des matériels opérationnels ;
- Assurer le suivi des différents outils de formation de la FTS,
- Rédiger et actualiser le catalogue de consommables incendies.

RÉGLEMENT FONCTIONNEL	FTS INCENDIE	Mise à jour : Version initiale
		Page 3 sur 4

II. L'ORGANISATION

La FTS est placée sous l'autorité du chef du groupement des opérations et de la formation (GOF). Elle est structurée de la manière suivante



Le chef de la FTS INC est chargé de piloter les référents de la FTS dont les actions sont détaillées ci-après.

Fonction	Rôle
Réfèrent formation	Mettre en œuvre des formations de la spécialité (FI, formation d'avancement et des FMPPA) en lien avec le BDFOR
Réfèrent ressources fonctionnelles	Suivre et améliorer le matériel de formation de la FTS en lien avec le BDMAT et BDBAT
Réfèrent ressources humaines	Gérer les formateurs de formateurs et la mise à jour de la liste opérationnelle en lien avec BDOPS
Réfèrent opérations prospectives	Conseiller le chef de FTS en matière de doctrine opérationnelle, RETEX et de réflexion sur le matériel en lien avec le BDMAT et BDOPS
Réfèrent documentaire	Suivi et modifications des documents de la FTS. ; création et suivi d'une bibliothèque sur les incendies et lutte

RÈGLEMENT FONCTIONNEL	FTS INCENDIE	Mise à jour : Version initiale
		Page 4 sur 4

III. LES MOYENS

III.1 Les moyens humains

La FTS regroupe les différents responsables référencés dans le paragraphe II. Elle dispose aussi, sous couvert de leurs chefs d'unité, de l'ensemble des sapeurs-pompiers exerçant des actions de formation dans le domaine de l'incendie, dont le nombre et les formations associées sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

	Nombre d'agents	Formations initiales	FMPA	Réunion de travail FTS INC
Accompagnateurs de proximité	100 % des Sous-officiers SPP et SPV	21 heures	Sans objet	
Formateurs accompagnateurs INC	40 % des FOR ACC	80 heures	8 heures/an	
Techniciens brulage	A définir	40 heures	8 heures/an	
Référents de la FTS INCENDIE	11		24 heures/an	28 heures /an

Les missions de chacun :

Les accompagnateurs de proximité sont en charge des formations de tronc commun lors des formations départementales ou de centre selon les besoins du centre ou et le programme définis par la FTS Incendie. Ils sont également sollicités pour tutorer au sein de leurs CIS.

Les formateurs accompagnateurs INC sont en charge des formations initiales ou d'avancement des stages organisés par les Cies en lien avec le BDFOR. (FI, FAA, FAE ; FMAPA caissons). Ils sont également sollicités pour tutorer au sein de leurs CIS.

Les techniciens brulage sont en charge de la sécurité et la gestion des brulages au niveau des caissons et feux réels (sécurité des stagiaires, des formateurs, la logistique (hors palettes))

Les référents de la FTS Incendie (voir chapitre II)

III.2. Les moyens matériels

La FTS n'est pas dotée de véhicule dédié. Elle s'appuie sur les véhicules des compagnies et de l'école départementale en fonction des besoins inhérents aux formations.

Elle utilise pour la réalisation des FI, FAE, et FMPA, les matériels de formation selon la dotation type identifiée dans le recueil des matériels et équipements.

III.3. Les moyens financiers

La FTS ne dispose pas de budget spécifique. Pour couvrir ses éventuels besoins, elle sollicite les services gestionnaires concernés après validation du chef du GOF.

Le Directeur départemental
des services d'incendie et de secours
de la Loire,

Colonel Alain MAILHÉ

Annexe « liste des agents de la FTS INCENDIE »

Chef de la FTS INC : LTN RIVOIRE X

Officier référent BFOR : LTN SKRZYNSKI Thomas

Référents FTS INC :

Domaine	Nom du référent	Statut	Unité
Référent formation	LTN Pepier M	SPP	CIE OHP
Référent ressources fonctionnelles	LTN Vialleton G / LTN Pascale	SPP	CIE OUEST STEPHANOIS
Référent ressources humaines	LTN Rivoire X	SPP	CIE GIER
Référent opérations/prospectives	LTN Ferret M	SPP	CIE MHP
Référent ressources documentaires	LTN Blanc		CIE NORD STEPHANOIS